

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2008

Présents : Mmes BOCH Bérengère, BURDIN Cécile, FILLIOL Marie Laure, FILLIOL JORCIN Virginie, TOURT Annick et ZAPILLON Christelle.

Mrs BOURGEOIS Yvan, CHOISEAU Yoann, GAGNIERE Cédric, GRAVIER Romain, JORCIN Jean Pierre, PEANT Sébastien, PILLOUD Gilbert et SUIFFET Gilbert.

M. Pierre GAGNIERE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre JORCIN

Secrétaire de séance : Mlle Marie-Laure FILLIOL.

➤ **COMPTE RENDU DE DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal, des décisions qu'il a prises en vertu des délégations qui lui ont été attribuées par le conseil municipal :

- décision du 10 avril 2008 renonçant à exercer le droit de préemption urbain pour la vente d'un appartement par Monsieur et Madame Gilbert ZAPILLON, 27 rue des Jardins.

➤ **ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE EN REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE POUR LE SIVOM DE VAL CENIS ET POUR LE SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE.**

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal des démissions de MM. Cédric GAGNIERE (Délégué titulaire SIVOM De Val Cenis) et Gilbert SUIFFET (Délégué titulaire Syndicat du Pays de Maurienne).

Mme Virginie FILLIOL JORCIN informe M. Le Maire et le Conseil Municipal qu'elle désapprouve la situation et ne prendra donc pas part aux votes à suivre.

Election Délégué titulaire SIVOM DE VAL Cenis – Vote à bulletins secrets

Candidat : Jean-Pierre JORCIN

Résultat : Jean-Pierre JORCIN : 10 voix 4 Bulletins blancs 1 Abstention

M. Jean-Pierre JORCIN est élu.

Election Délégué titulaire Syndicat du Pays de Maurienne – Vote à bulletins secrets

Candidat : Jean-Pierre JORCIN

Résultat : Jean Pierre JORCIN : 12 voix 2 Bulletins blancs 1 Abstention

M. Jean Pierre JORCIN est élu.

➤ **DELIBERATION CONTRE LA FERMETURE DU TRIBUNAL DE SAINT JEAN DE MAURIENNE**

Cette proposition fait suite à la demande du Collectif de défense et de développement des Tribunaux d'Instance de Savoie, Association Loi 1901, ayant pour but de promouvoir la juridiction de proximité et se constituant notamment contre la fermeture des Tribunaux d'instance d'Aix les Bains, Moutiers et Saint Jean de Maurienne.

Le Conseil Municipal :

- dénonce la fermeture du Tribunal d'Instance de Saint-Jean-de-Maurienne,
- autorise Monsieur le Maire à déposer conjointement avec d'autres collectivités un recours contre la décision de fermeture du Tribunal d'Instance de Saint-Jean-de-Maurienne,
- décide d'adhérer au collectif de défense et de développement des tribunaux d'instance de Savoie.

➤ **PERSONNEL ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA**

Au préalable, M. le Maire rappelle l'organisation des différents services municipaux (Cf. organigramme joint).

Deux à trois personnes sont attachées à L'Espace Public Multimédia :

- une Responsable à ½ temps (Mme ASSELINEAU)
- une personne attachée à la bibliothèque à temps non complet (Mme BOROT)

+ une personne en renfort en saison (temps non complet) (Mme RENCIEU pour l'hiver 2007/2008)
Le contrat saisonnier de l'agent d'accueil prend fin le 24/04/2008. Le Conseil Municipal est appelé à le renouveler, pour la période du 25/04 au 28/06/2008, à hauteur de 12 heures / semaine.
Il est précisé que, pour ce poste, des contrats différents sont conclus en fonction des périodes et du volume d'heures réalisées.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à renouveler ce contrat 25/04 au 28/06/2008, à hauteur de 12 heures / semaine.

➤ CINEMA

Deux personnes y sont attachées (1 temps plein + 1 temps non complet) avec des contrats saisonniers.
Le contrat de l'adjoint technique à temps plein prend fin au 30/04/2008. Le Conseil Municipal est appelé à le prolonger, pour la période du 1er au 07/05/2008, afin de prendre en compte la réalisation de tâches supplémentaires.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à prolonger ce contrat de M. XXXX pour la période du 1er au 07/05/2008.

Le résultat du cinéma est lié à la programmation de films "à succès". Le nombre d'entrées réalisé cet hiver devrait être satisfaisant.

Le remplacement de la chaudière (fioul) devra être envisagé pour l'hiver prochain. La réparation qui vient d'être faite devrait permettre de finir cette saison. Le conseil municipal réfléchit à son remplacement.

➤ RESTAURATION DU PONT DU FORT DE LA TURRA

Cette proposition fait suite à la demande de l'AECFM, Association Loi 1901 (chantiers techniques de bénévoles).

Le projet est la restauration du pont d'entrée au Fort à l'identique de l'existant (bois). Main d'œuvre bénévole (8 personnes) – Mise à disposition des matériaux par la Commune.

Le chantier pourrait être réalisé entre le 4 et le 10/08/2008

M. Gilbert SUIFFET suggère d'utiliser du mélèze plutôt que du sapin (pas d'entretien).

Après avoir pris connaissance de la proposition de l'AECFM, et en avoir discuté, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer la convention encadrant ce chantier.

Le Conseil Municipal déplore qu'encore beaucoup de véhicules 4X4 ne respectent pas l'interdiction d'utilisation de la route (accès difficile et dangereux) mais rappelle que ceci est répréhensible (gendarmerie, ONF, PNV...).

➤ QUESTIONS DIVERSES

✓ Personnel communal :

- Le Conseil Municipal convient de la réflexion à mener quant à la création d'un poste "polyvalent" (bibliothèque, accompagnateur car scolaire...) à ½ temps voire davantage afin de le rendre plus attractif. La proposition pourra être faite à la Commune de Lanslevillard afin de partager le poste.
- Services techniques : l'embauche d'une troisième personne à l'année devra être étudiée.

✓ **Natura 2000** : Mme Karine LAMBERT de l'ONF propose une réunion le Vendredi 16 mai 2008 à 13h30 à la mairie afin de faire le point sur la procédure NATURA 2000 et exposer les grandes lignes du document d'objectifs du site S 38 (formations forestières sèches et herbacées des Alpes).

✓ Animations été 2008 :

- **Feu d'artifice** : le Conseil Municipal convient de l'organiser le Vendredi 15 août 2008 plutôt que le 13 juillet afin de ne pas faire doublon avec celui de Lanslevillard (habituellement organisé pour le 14 juillet).

- **Fête du Mont Cenis (Dimanche 20 juillet 2008)** : plusieurs membres du Conseil Municipal déplorent l'augmentation importante du nombre de forains ce qui dénature cette fête initialement plus traditionnelle. M. Le Maire précise que la location des emplacements permet d'en financer l'organisation. Réduire leur nombre implique donc de trouver d'autres financements. On suggère de demander la participation financière de la Maison de Val Cenis (au même titre que la fête de la montagne à Lanslevillard). Après en avoir discuté, et émis différentes idées, le Conseil Municipal convient de mettre en place un groupe de travail autour de l'organisation de cet événement. Lequel pourra être ouvert à toute personne extérieur au Conseil Municipal souhaitant participer.

✓ Centre de secours

M. Le Maire informe le Conseil Municipal du Courrier du Lieutenant CECILLON qui alerte sur les difficultés du Centre de Secours de Lanslebourg (manque de volontaires, locaux insuffisants...).

M. Le Maire rappelle que le SDIS a prévu des travaux pour 2008.

En soutien à la démarche du Lieutenant CECILLON, Le Conseil Municipal convient d'adresser un courrier au SDIS de Savoie quant à la nécessaire sauvegarde du Centre de Secours de Lanslebourg (affectation de 1 ou 2 sapeur pompiers professionnels supplémentaires, réaménagement des locaux).

✓ Jumelage Folgoët

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'aimable carte postale de félicitations et d'encouragements qui lui a été adressée. La Commune est invitée pour les festivités de "Brest 2008" ou à la fête locale "du Pardon en septembre 2008.

✓ Champions de Val cenis

Un pot est organisé en l'honneur de Claire DAUTHERIVES et Pierre-Emmanuel DALCIN le Samedi 19/04/2008 à 20h30 à la salle culturelle de Lanslevillard.

✓ C.C.H.M.V

Mme Annick TOURT rend compte au Conseil Municipal de la 1^{ère} réunion de la CCHMV qui s'est tenue le 11/04/2008.

✓ Commission "Travaux"

- Pont : M. Sébastien PEANT précise que le chantier reprendra le 21/04 pour la fin des travaux (reprises d'étanchéité, balustrade, enrobé, jardinières à fixer..).

Signalisation : M. le Maire précise que le Conseil Général a engagé une pré étude.

Enfouissement ligne HT : une réservation a été prévue. Mme Virginie FILLIOL – JORCIN suggère de relancer EDF.

- La commission "Travaux", élargie à tous les membres du Conseil Municipal, est invitée à se réunir le Mardi 22/04/2008 de 8h à 10h afin de faire un "tour du village" et se sensibiliser aux travaux en cours ou à venir.

✓ Nettoyage des berges de l'Arc

- M. Romain GRAVIER déplore les nombreux déchets (notamment déchets de chantiers). M. Sébastien PEANT précise que l'entreprise qui réalise les travaux s'est engagée à nettoyer le chantier du Pont.

- Une opération de nettoyage des berges pourrait être reconduite.

✓ Ecole

On déplore un blocage de poste jusqu'à juin ou septembre (manque 6 à 8 élèves).

Mme Virginie FILLIOL – JORCIN précise que l'absence de cantine scolaire peut pousser au départ de familles.

M. le Maire rappelle qu'en 2007 la Commune s'était engagée au besoin à aménager la salle sous la Mairie (ex DDE) : sanitaires, coin cuisine, mobilier....Le projet n'avait pas eu de suite faute de personnes intéressées.

Il semble difficile aux parents de s'engager plusieurs mois à l'avance. La méthode de comptage serait donc à revoir, sachant que la proposition d'aménagement de la salle sous la Mairie reste valable.

✓ **Divers :**

M. Sébastien PEANT propose :

- que lors de ses réunions, le Conseil Municipal traite en priorité les dossiers les plus importants
- que le Conseil Municipal ne prenne aucune délibération en "Questions diverses"
- que le Conseil Municipal fasse en sorte de ne pas prolonger ses réunions au delà de minuit.

Le Conseil Municipal en convient.

M. Sébastien PEANT propose également :

- que chaque courrier adressé en Mairie soit soumis au Conseil Municipal et tenu à disposition (pochette).
- de faire viser les compte rendus de réunions par tous les membres du Conseil Municipal avant diffusion.

Le Conseil Municipal convient

- que seuls les courriers d'une certaine importance lui seront soumis en réunion.
- que les éventuelles observations faites sur un compte rendu de réunion de Conseil Municipal seront retranscrites sur le compte rendu de réunion suivant.

- Une réunion informelle du Conseil Municipal se tiendra le Mardi 22/04/2008 à 20h30 (étude du budget).

La séance est levée à 00H00.